copa cogeca
european farmers european agri-cooperatives

30/10/12

Communiqué de presse

LE COPA-COGECA REJETTE LES NOUVELLES PROPOSITIONS DE LA PRESIDENCE CHYPRIOTE CONCERNANT LE FUTUR BUDGET DE L'UE

Le Copa-Cogeca s'est aujourd'hui opposé aux nouvelles propositions de la Présidence chypriote concernant le futur budget européen pour la période 2014-2020, mettant en garde contre la réduction significative qu'elles représentent pour les dépenses agricoles, ce qui risque de mettre en péril la sécurité alimentaire et le développement rural. Ces propositions sont totalement inadmissibles au vu de la demande alimentaire croissante, des coûts de production plus élevés et de l'importante volatilité sur les marchés.

Pekka Pesonen, Secrétaire général du Copa-Cogeca, a souligné : « Les agriculteurs sont déjà sous pression en raison des coûts de production élevés. Les revenus agricoles représentent moins de la moitié du niveau moyen en Europe et la demande alimentaire est en hausse. Les agriculteurs sont déjà tenus de mettre en œuvre des mesures exigeant davantage de leur part pour moins d'argent dans le cadre des deux piliers de la Politique agricole commune ».

Les propositions de la Commission signifieraient déjà une réduction de 10 % du budget de la PAC en termes réels et la Présidence chypriote propose maintenant de nouvelles réductions ainsi qu'un niveau accru de flexibilité entre les piliers. Les dépenses agricoles, qui constituent moins de 1 % des dépenses publiques de l'UE, doivent être au moins maintenues au niveau actuel jusqu'en 2020, afin d'assurer un avenir viable aux agriculteurs et à leurs coopératives.

La Présidence propose en outre que les Etats membres puissent transférer jusqu'à 15 % des ressources disponibles pour les paiements directs aux agriculteurs dans le cadre du premier pilier vers le deuxième pilier et que ces fonds transférés ne soient pas nécessairement cofinancés. « Si nous voulons que les agriculteurs puissent assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires et appliquer les nouvelles mesures environnementales dans le cadre du verdissement, le budget du premier pilier doit être entièrement maintenu. Il est également important de garantir un soutien national et régional fort aux mesures de développement rural dans le cadre du deuxième pilier. Toutes les dépenses du deuxième pilier devraient en conséquence être cofinancées. Les propositions de la Présidence sont donc totalement inadmissibles et j'exhorte les chefs d'Etat et de gouvernement à veiller à leur révision », a ajouté M. Pesonen.

Les débats concernant ces propositions ont déjà été entamés en vue du Sommet européen des 22 et 23 novembre.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Pekka Pesonen
Secrétaire général
Tél.: +32 2 287 27 27
Pekka.Pesonen@copa-cogeca.eu

Amanda Cheesley
Press Officer
Tél. portable: + 32 474 840 836
amanda.cheesley@copa-cogeca.eu

CDP(12)7831:1